

**COMPTE-RENDU SUCCINCT
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 24 mars 2011**

L'an deux mil onze, le vingt-quatre mars, le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie à dix neuf heures trente minutes,

sous la présidence de Monsieur Luc MONNET, Maire,

En suite de convocation en date du 17 mars 2011

Dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 26

Présents: Luc MONNET, Maire, Joëlle DUPRIEZ, Pierre BAILLEUX, Sophie MOREAU-VAN BOXSOM, Christian LEMAIRE, Daniel MENUÉ, Marie-Françoise TAHON, Brigitte LAMANDIN DECARME, Adjoint, Françoise DANES, Catherine MORTREUX, Geneviève DION, Manuella DELESALLE, Benoit CABY, Marc PAPIS, Robert James TOSH, Hélène FOURDRIGNIER, Mélanie MARTIN, Daniel CHRETIEN, Jean-Yves CHUFFART, Pierre DEHOVE, Franck GILLE, Rosine FARINE, Jean-Marc LAURENT, Fabrice BALENT, Michèle THIEBAUX, Olivier DELAERE.

Absents ayant donné procuration:

Pierre DUMORTIER donne procuration à Joëlle DUPRIEZ

Daniel HERBAIN donne procuration à Fabrice BALENT

Absents: Isabelle DE BLAS

Secrétaire: Mélanie MARTIN

ORDRE DU JOUR

1 - Approbation du procès-verbal de la séance du 24 février 2011

Monsieur LAURENT demande s'il est normal que Monsieur HERBAIN et lui soient notés absents sur le procès-verbal alors qu'ils étaient présents au début de la réunion, qu'ils ont quitté la séance pour rejoindre le public.

Monsieur BAILLEUX procède à la correction des chiffres sur la délibération concernant la salle des sports.

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 24 février 2011 à l'approbation du Conseil Municipal.

	Pour	Contre	Abstentions
Templeuve, continuons ensemble avec Luc MONNET	17		6
Initiatives citoyennes			5

Délibération adoptée.

2- Débat d'orientations budgétaires

Monsieur BAILLEUX, Adjoint aux Finances expose les évolutions de la situation financière de la commune et les possibilités de dépenses en matière d'investissement et de fonctionnement pour l'année 2011.

Le conseil municipal prend acte des positions exposées lors du débat d'orientation budgétaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

**Vu, le Maire,
Luc MONNET**